



ÉLOGE

DE M. DE VALLIÈRE.

JEAN-FLORENT DE VALLIÈRE, Lieutenant général des Armées du Roi, Gouverneur de Bergues-Saint-Vinox, Grand-Croix de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis, Directeur général des Bataillons & des Écoles d'Artillerie, naquit à Paris le 7 Septembre 1667, de Jean de Vallière, Écuyer, & d'Annie Huée d'Arteville.

La valeur & le génie militaire étoient probablement héréditaires dans cette famille: Jean de Vallière, encore Mousquetaire, avoit été au siège de Candie; devenu ensuite Lieutenant d'Infanterie, il fut blessé en 1673 de deux coups de feu à l'attaque de la contrescarpe de Maëstricht, & finit par être Capitaine de Cavalerie; & son second fils, cadet de M. de Vallière, mourut Capitaine au régiment Dauphin, des blessures qu'il avoit reçues au siège d'Aire, espèce de succession bien plus précieuse que celles que donne la fortune, & qui doit être enviée de tous ceux qui savent penser noblement.

Le goût de M. de Vallière pour la guerre se déclara dès qu'il put en marquer un: l'application qu'il donna à ses premières études, ne fut chez lui qu'une marque de la solidité de son génie, qui s'exerçoit sur cet objet, faute d'avoir encore aperçu celui auquel un penchant naturel l'entraînoit; bientôt le service de l'Artillerie attira toute son attention, & toutes les autres occupations furent sacrifiées à cette inclination naissante.

Il entra en 1685 dans les Cadets d'Artillerie, âgé d'environ dix-huit ans; & il y employa si bien son temps, que dès 1688 il fut fait Commissaire extraordinaire, & quatre ans après Commissaire ordinaire d'Artillerie.

Rien n'étoit peut-être alors plus mal connu que les effets

Hist. 1759.

. I i

de la poudre, sur-tout dans la partie des mines; on regardoit son action comme sujette à des bizarreries qui échappoient à toutes les règles, & qui ne pouvoient être assujetties à aucune théorie. Les plus habiles Officiers n'étoient guère que ceux, qui, par un long usage, s'étoient formé une pratique capable de satisfaire aux cas ordinaires, mais que les moindres accidens pouvoient à tout instant rendre inutile, & pour comble de malheur on ne connoissoit rien au-delà. Malgré cette prévention générale, M. de Vallière porta ses vues plus loin; il observa les faits avec tant d'attention, qu'il aperçut bientôt que toute la bizarrerie apparente des effets de la poudre, tenoit à des principes simples, & il osa l'affurer; il fit plus, il travailla à les connoître, & s'il n'y réussit pas entièrement, il en découvrit assez pour faire presque changer de face au service de l'Artillerie; il porta même si loin ses recherches, sur-tout dans la partie des Mines, qu'on vit avec le plus grand étonnement, qu'en suivant ses principes, un même point pouvoit être enlevé jusqu'à vingt fois; paradoxe alors inoui, mais qui devenoit une conséquence nécessaire de ses découvertes. La récompense de ses utiles travaux, fut une place de Capitaine de Mineurs, qu'il obtint en 1699.

Il avoit déjà donné des preuves de sa valeur & de sa capacité aux sièges de Philisbourg, de Manheim & de Frankendal, au bombardement de Coblentz & aux prises des villes de Spire, de Trèves & de Worms; il se distingua sur-tout à la surprise de Rochem, où ayant été chargé d'attacher le pétard, il entra le premier dans la ville, & fut même considérablement blessé en cette occasion d'un coup de sabre au bras droit: une expédition aussi délicate & aussi hardie que la surprise d'une ville fut alors confiée à un jeune homme de vingt-quatre ans. Quelle idée devoient avoir les Généraux de ses talens & de son intrépidité?

Le siège de Mons, que le feu Roi prit en seize jours de tranchée ouverte, ceux de Namur, de Furnes, de Douai, de Saint-Amant, de Traerbach, du fort de Kell, de Neuf-Brifac, de Girone, de Barcelone, de Nice & de Turin,

& les bombardemens de Charleroi & de Bruxelles, furent de nouvelles occasions de signaler son courage & de donner des preuves de sa capacité; il fut même blessé au siège de Nice du vent d'un boulet, qui lui endommagea les côtes, & lui mit à découvert l'os du bras droit; cette blessure, dont la guérison fût très-longue, lui fit faire ce qu'il n'avoit pas encore fait depuis qu'il étoit entré dans l'Artillerie; il passa sans servir le reste de la campagne.

Dès le siège du Quesnoy, où il avoit pour la première fois commandé l'Artillerie en chef, il avoit fait voir ce qu'on en pouvoit attendre, lorsqu'elle étoit bien employée. En vingt-quatre heures de temps il éteignit avec trente-huit pièces de canon, quatre-vingt-quatre bouches à feu que l'ennemi avoit sur le front de l'attaque: au sortir de ce siège il alla à celui d'Aire où il fut blessé d'un éclat de bombe, & au retour de cette campagne il fut fait Brigadier des Armées du Roi.

Nous excéderions de beaucoup les bornes qui nous sont prescrites, si nous voulions faire ici la plus simple mention de tous les sièges où il s'est trouvé; aucun Général n'ignoroit ses talens, & c'étoit presque s'assurer du succès d'une entreprise que d'y appeler M. de Vallière; il avoit non-seulement l'art de rendre l'Artillerie formidable à l'ennemi, mais encore le secret bien plus précieux de ménager; autant qu'il étoit possible, la vie des hommes & même la dépense. La confiance & l'attachement que les Soldats avoient pour lui, pourroient servir de preuve au premier, & nous n'apporterons pour confirmer le second, que l'étonnement où fut Louis XIV, lorsqu'après les sièges du Quesnoy, de Douai & de Bouchain, on lui présenta les mémoires de la dépense de l'Artillerie: ce grand Prince qui se connoissoit si bien en expéditions de cette nature, ne put d'abord se persuader que la dépense qu'on lui présentait fût celle des trois sièges; il crut long-temps que ce n'étoit que celle de l'un des trois, & lorsqu'il se fut bien assuré du contraire, il voulut en témoigner sa satisfaction à M. de Vallière, par une gratification de douze mille livres

qu'il lui accorda, & par une pension de quatre mille livres; dont il lui fit expédier le brevet à son insu; récompense justement méritée, & à laquelle la manière même de l'accorder donnoit un nouveau prix; il n'est pas aisé de décider qui elle honoroit le plus, ou du Souverain qui reconnoissoit si bien les services, ou du sujet qui les rendoit avec un zèle si pur & si désintéressé.

Ce que M. de Vallière savoit faire dans l'attaque des places, il savoit aussi le mettre en pratique pour les défendre; il étoit dans Landau en 1702, lorsque cette place fut défendue par M. de Mélac, & il contribua beaucoup à la longueur de ce siège qui dura près de quatre mois; il étoit encore dans la même place, lorsqu'après avoir été reprise par M. de Tallard, les ennemis l'assiégèrent de nouveau en 1704, & il la défendit sous les ordres de M. de l'Aubanie avec tant de succès qu'il en retarda beaucoup la prise: il se trouva dans la ville de Douai, lorsque M. d'Albergotti y soutint un siège de cinquante-deux jours; en un mot, il y a eu peu de défenses mémorables de places auxquelles M. de Vallière n'ait eu part, & où il n'ait rendu des services considérables.

Le service de l'Artillerie n'est pas borné à l'attaque & à la défense des places, il est presque toujours nécessaire dans les batailles, & souvent contribue, autant que tout le reste à la victoire. M. de Vallière ne fut ni moins fréquemment ni moins utilement employé dans ces occasions importantes qu'il l'avoit été dans les sièges: il étoit à la bataille de Fleurus en 1690, en 1692 à celle de Leuse, en 1702 à celle de Frédelingue, en 1704 à celle d'Hoschtet, en 1705 à celle de Ramilly, en 1708 & 1709 à celles d'Oudenarde & de Malplaquet, & en 1712 à la célèbre affaire de Dénain; cette mémorable action qui rendit à la France la supériorité de ses armes, & à l'Europe presque entière, une paix dont elle étoit privée depuis si long-temps, fut la dernière à laquelle il assista sous le règne de Louis XIV. La paix qui suivit la mort de ce grand Prince lui ôta les occasions de signaler son zèle contre les ennemis de l'État; mais elle ne le rendit pas

inutile: feu M. le Duc d'Orléans Régent, qui connoissoit à fond sa capacité, lui avoit accordé la plus grande confiance; il le fit Maréchal-de-camp en 1719, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Directeur général de l'Artillerie en 1720. M. de Vallière ne songea pas à se prévaloir de la faveur de ce Prince pour sa propre utilité, mais il l'épuisa presque en faveur de l'Artillerie, qu'il vouloit relever, & il employa tout son crédit pour faire agréer les projets qu'il avoit formés, pour porter ce genre de service au degré de perfection, auquel nous le voyons.

Dès qu'il se vit à la tête de ce Corps, dont il connoissoit si bien toute l'importance, il n'eut rien plus à cœur que d'en extirper les abus qu'une longue négligence y avoit introduits, & qui en énervoient, pour ainsi dire, toute la vigueur; il sentoit combien l'étude des Mathématiques & une espèce d'habitude éclairée des opérations de l'Artillerie étoient nécessaires aux jeunes gens qui se destinent à ce genre de service, ç'en fut assez pour l'engager à solliciter tous ces établissemens si dignes de son zèle & de la grandeur du Roi, & qui ont porté l'Artillerie de France au point de supériorité où elle est aujourd'hui; les talens ne manquèrent plus de l'instruction nécessaire pour les développer, l'application & le mérite ouvrirent l'entrée aux postes & aux dignités, & les honneurs devinrent, comme ils devoient toujours l'être, une récompense des services rendus & un motif d'émulation pour en rendre de plus grands.

Telles furent les occupations de M. de Vallière pendant la longue paix qui accompagna la Régence & les premières années du règne de Louis XV; on jugera aisément que les Mathématiques & la Physique entroient pour beaucoup dans l'exécution de ses desseins, & que l'Académie, qui a pour objet l'avancement de ces Sciences & leur application à des usages utiles, ne pouvoit pas négliger de s'acquérir un Citoyen qui les rappeloit si directement aux besoins de la Société; elle saisit avec empressement l'occasion de deux nouvelles places d'Associés-Libres, créées par le Roi en 1731, pour le mettre au nombre de ses Membres.

La guerre s'étant rallumée en 1733, M. de Vallière reprit tout le feu de sa jeunesse, & servit en qualité de Lieutenant-général avec la même vivacité que s'il n'avoit pas eu alors soixante-six ans accomplis; son zèle sembloit remplacer les forces que l'âge lui avoit enlevées; il se trouva à toutes les occasions, & fit par-tout sentir aux ennemis le poids de sa présence, il rendit sur-tout de si grands services à la fameuse action de Dettinghen, que nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser d'en tracer ici une légère esquisse.

La rivière du Mein, qui passe au pied de Dettinghen; forme en cet endroit un vaste marais absolument impraticable, au milieu & proche la rive du fleuve s'élève une montagne en fer-à-cheval, dont l'ouverture est tournée vers le rivage; elle renferme une petite plaine dont l'étendue n'excède pas la portée du canon, & dont le sol plus élevé est au-dessus des eaux du fleuve; la pente, le sommet & le revers de la montagne sont couverts de bois, & cette petite plaine n'est accessible que par la gorge du côté du Mein, dont le village de Dettinghen occupe une partie, & par une chaussée qui traverse le marais.

C'étoit dans cet endroit que, par une marche sagement combinée, M. le Maréchal de Noailles avoit trouvé le moyen d'enfermer les ennemis; l'Infanterie françoise, placée à l'ouverture de la gorge & dans le village, ne leur permettoit de sortir qu'en essuyant de très-près tout le feu de sa mousqueterie; la chaussée qui traverse le marais étoit occupée par un détachement, qui en rendoit le passage impraticable, & M. de Vallière avoit établi sur une des collines de l'entrée, une batterie dont le feu faisoit une si terrible exécution, que des files entières étoient emportées à chaque coup de canon; en un mot l'armée Angloise se trouvoit dans la même position où les Samnites avoient autrefois vu amener celle des Romains dans les fourches Caudines. Déjà les ennemis parloient de couper les jarrets à leurs chevaux, & de se débander à travers les bois & les marais; mais le Commandant Samnite fut obéi, & le Général françois ne le fut pas, malgré trois ordres consécutifs.

qu'il envoya à l'Officier qui commandoit l'Infanterie placée dans le village, de garder son poste : celui-ci se laissa emporter à l'ardeur de son courage & à l'envie de se signaler, il eut l'imprudence d'en sortir & de se venir mettre entre le feu de M. de Vallière & l'ennemi, & par-là rendit inutile tout ce que la prudence de M. le Maréchal de Noailles & l'habileté de M. de Vallière avoient si bien préparé ; il leur arracha la victoire des mains, & fit évanouir l'occasion si précieuse de terminer une guerre, qui a depuis coûté au royaume le sang d'un si grand nombre de ses plus braves défenseurs. Le Public rendit pleine & entière justice à M. de Vallière, & si les éloges les plus exempts de restriction devoient être la seule récompense de pareils services, jamais personne n'auroit eu plus que lui lieu d'être satisfait.

M. de Vallière servit encore les deux campagnes suivantes, & ne se retira qu'après le siège de Fribourg ; les pluies continuelles qui durèrent pendant presque tout le temps de ce siège, inondèrent plusieurs fois la tranchée & tous les travaux, dans lesquels on ne pouvoit entrer sans avoir les jambes dans l'eau : cette fâcheuse circonstance ne fit rien rabattre à M. de Vallière de son activité à remplir ses fonctions ; mais elle lui attira un mal de jambes qui lui ôta la faculté de marcher aisément, & l'empêcha de se trouver aux autres expéditions qui suivirent la prise de Fribourg.

On se tromperoit cependant si on s'imaginait que M. de Vallière demeurait oisif dans sa retraite. Du fond de son cabinet, où la foiblesse de ses jambes le tenoit confiné, il avoit toujours les yeux ouverts sur le Corps de l'Artillerie, & il en suivoit exactement les opérations. Il voyoit avec plaisir un fils, digne héritier de ses talens, marcher sur ses traces & illustrer, par de nouveaux exploits, ce Corps qui lui étoit si cher ; il le voyoit partir de Lawfeld, par ordre du Roi, & venir éteindre à Bergopzoom, avec deux seules batteries placées sur les prolongations qu'il fit faire de la parallèle, tous les feux que l'ennemi avoit sur le front de l'attaque, & que les travaux, poussés jusqu'au glacis, n'avoient encore pu faire cesser ; il le

256 HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE

voyoit ouvrir ensuite les brèches au corps de la place & à la demi-lune, & déterminer, par ses conseils, à monter à l'une & à l'autre en même temps, & à emporter par ce moyen la ville d'assaut presque sans aucune perte; il le voyoit disposer tout à Hastembeck pour assurer la victoire, par un choix réfléchi des divers postes où il convenoit d'établir ses batteries, & par l'intelligence avec laquelle l'Artillerie fut servie. A ces traits ce respectable vieillard reconnoissoit son sang; mais tandis que le Corps de l'Artillerie s'épuisoit par ses travaux & ses victoires, il tenoit exactement la main à ce que les jeunes gens qui se présentoient pour le renouveler & pour y entrer, fussent instruits & examinés avec soin; il procuroit l'avancement de ceux qui s'en montroient les plus dignes; il mettoit toute son attention à faire exécuter ces sages réglemens, qui étoient le fruit de son zèle, de ses soins & de son expérience; en un mot, il étoit toujours l'ame & le premier mobile de ce grand Corps, & ne pouvant plus lancer lui-même les foudres qui lui avoient été confiés, il s'appliquoit au moins sans relâche à en assurer les effets; ces services ne demeurèrent pas sans récompense, & le Roi lui donna en 1749 le Gouvernement de Bergues-Saint-Vinox.

Telles furent les occupations de M. de Vallière jusqu'à sa mort; car sa tête, respectée par les périls & les fatigues de la guerre, le fut aussi par les années: on ne s'aperçut de sa vieillesse que par l'affoiblissement insensible de son corps & jamais par celui de son esprit; il ne fut qu'environ onze mois obligé de garder tantôt le lit tantôt la chambre; & cet homme qui avoit passé presque tout le cours d'une très-longue vie dans le tumulte des armes, qui avoit assisté à plus de soixante sièges, & à plus de dix batailles, qui avoit essuyé les atteintes & les blessures de presque toutes les espèces d'armes, finit sa longue & glorieuse carrière paisiblement entre les bras de sa famille, sans douleur, & par la seule nécessité imposée à tous les hommes; il mourut le 6 Janvier 1759, âgé de près de quatre-vingt-douze ans.

A ne considérer que ce que nous venons de dire de la vie de M. de Vallière, on seroit tenté de se le représenter comme

un

un homme vif, bouillant, plein de feu, & dont la physionomie annonçât une espèce de férocité martiale; on se tromperoit cependant, & jamais portrait n'auroit été moins ressemblant; la douceur qui faisoit le fond de son caractère, paroïssoit jusque sur son visage; & cet homme si terrible aux ennemis quand son devoir l'y obligeoit, étoit dans le commerce de la vie, le plus simple & le plus tranquille de tous les hommes; les évènements heureux ou malheureux n'ont jamais altéré l'égalité de son ame; l'ingratitude même de ceux auxquels il avoit fait le plus de bien, n'a jamais pu l'ébranler; épreuve la plus forte à laquelle un cœur noble & droit puisse être exposé; c'est presque lui faire tort que de parler ici de sa candeur & de sa probité; sa réputation étoit si entière & si générale sur cet article, que nous ne pourrions en rien dire qui n'affoiblît l'idée qu'on en avoit; toutes ces vertus, d'autant plus estimables chez lui, qu'elles étoient soutenues d'un très-grand fonds de religion, étoient encore couronnées par une rare modestie & par cette noble simplicité qui sied si bien aux grands hommes, & dont le défaut a terni la gloire de plus d'un Héros.

Après ce que nous venons de dire, il est presque inutile d'ajouter que rien n'étoit plus tranquille ni plus réglé que l'intérieur de sa maison: il ne perdoit rien à être vu dans le particulier; bien différent en cela de plusieurs hommes illustres, dont on a admiré les actions au dehors, tandis qu'ils se rendoient petits & méprisables au dedans.

Nous n'ajouterons plus qu'un seul trait à cet Éloge; nous avons dit dans celui de feu M. le Maréchal de Lowendal, qu'il seroit volontiers entré dans cette Compagnie, sous quelque titre que c'eût été, plutôt que d'attendre qu'il y vaquât une place d'Honoraire; mais nous devons ajouter ici que le Ministre lui alléguant sa dignité de Maréchal de France, pour le détourner de demander une place d'Associé-Libre qui vaquoit alors, M. de Lowendal répondit qu'il se trouveroit toujours honoré d'une place où il se verroit à côté de M. de Vallière, ce mot est trop honorable à celui qui l'a prononcé, à M. de

Vallière & à l'Académie même, pour que nous ayons pu le passer sous silence. Ce jugement d'un des plus grands Généraux de notre siècle vaut seul tout ce que nous pourrions dire à la louange de M. de Vallière.

Il avoit été marié deux fois; la première avec M.^{lle} Trudaine, parente de M. de Voisins, alors Ministre de la Guerre; & la seconde avec D.^{lle} Marguerite Martin, fille de M. Martin, Brigadier des Armées du Roi; il a laissé de ce second mariage deux fils; l'aîné, décoré par le roi d'Espagne d'un titre de Castille, sous le nom de Marquis de Vallière, fut fait Lieutenant général en 1748, Directeur général du Génie & de l'Artillerie en 1757, Gouverneur de Bergues-Saint-Vinox en 1759, & Membre de cette Académie en 1761. Le cadet, d'abord Mestre-de-camp du régiment Royal-Corse, Cavalerie, & depuis Maréchal-de-camp des Armées du Roi; & une fille mariée à M. de Tournière, aussi Membre de cette Académie.

La place d'Associé-Libre de M. de Vallière a été remplie par M. de Chabert, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, de l'Académie de Marine, de celle de Berlin & de celle de l'Institut de Bologne.

